Camille Martin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **1 (1928)**

Heft 9/10

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Zurich, Septembre/Octobre 1928 1e année No. 9/10

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

REDACTION: GENEVE
PROVISOIREMENT
8 RUE DE SAUSSURE

PRIX D'ABONNEMENT
FRS. 6.—
POUR L'ETRANGER frs. 8.50

EDITION ET ADMINISTRATION: ZURICH
EDITION NEULAND S. A., Bäckerstr. 33
TELEPHONE SELNAU 13.44 - CHEQUE POSTAL VIII 3651

Camille Martin

C'est un bien triste devoir qui nous oblige aujourd'hui à rappeler ce que fut celui qui créa et dirigea notre revue. La mort qui l'enlève si subitement en pleine force de l'âge laisse ses amis et colloborateurs dans une douloureuse consternation. Pour la plupart d'entre eux cette perte est irréparable.

De vieille famille genevoise, Camille Martin avait un abord réservé qui provenait d'une certaine timidité et d'une modestie qui l'ont empêché de prétendre à la situation auxquelles ses hautes capacités auraient dû le porter. Durement éprouvé par l'adversité, et malgré les turpitudes qu'il voyait autour de lui, il avait conservé un optimisme qui lui permettait d'exprimer des vérités pas toujours bonnes à dire.

Poussé par un besoin d'activité pratique intense, il avait peu à peu abandonné ses travaux d'archéologue qui lui avaient valu une certaine renommée pour étudier les questions d'urbanisme. Dans ce domaine si vaste et qui devient de jour en jour plus important, il s'était acquis rapidement une notoriété européenne. Une intelligence hors ligne, une forte culture et une capacité de travail peu ordinaire lui permettait de mener de front et d'entreprendre toujours de nouveaux travaux. C'est ainsi qu'à coté de ses fonctions de directeur du bureau du Plan d'extension, il était la cheville ouvrière de tous les projets étudiés au Département des Travaux publics et nous lui devons en particulier la nouvelle loi sur les constructions en discussion au Grand Conseil.

De jugement rapide et sûr, il savait dicerner dans chaque problème la valeur qu'il convenait d'y attacher et avec un sens aigu des réalités il savait aussi lui donner une solution pratique.

Dès longtemps il avait ajouté une grande importance à la question du logement et encourageait d'une collaboration inestimable la Société coopérative d'habitation dont il était le président et la Société pour l'amélioration du logement pour laquelle il avait créé notre revue. Nous ne pouvons que signaler les innombrables articles qu'il a écrit sur ce sujet et les multiples travaux qui ont fait de lui le protagoniste du logement sain dans la ville organisée.

Camille Martin laisse à ses collaborateurs une lourde tâche, si lourde que plusieurs ne suffiront pas à continuer les travaux qu'il avait entrepris pour le bien de la collectivité. Tous ceux qui l'ont connu pleureront avec nous ce combattant intègre et fidèle, ce chef éclairé que l'ont ne pouvait suivre sans une grande admiration et un profond attachement.

Hl.